

Réfection du mur de soutènement



Fondation Berthiaume-Du Tremblay
1675, Boulevard Gouin E., Montréal
(Québec), H2C 1C2

Montréal, le 30 juin 2026

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame, Monsieur,

Au nom de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay et de ses initiatives situées au Quartier des générations, je vous transmets notre mémoire, en lien avec la phase 2 du projet de réfection du mur de soutènement situé en amont du barrage Simon-Sicard, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

La Fondation a soutenu le projet dès ses débuts en 2018-2019 de part l'urgence d'agir face aux risques d'inondation et de basculement. Nous tenons ici à souligner la collaboration établie à ce moment-là particulièrement avec la direction de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, une collaboration nécessaire face à un projet d'une telle envergure.

Nous sommes bien conscients que la phase 2 du projet est nécessaire et elle est même souhaitée de notre côté et nous saluons le processus de consultation mis en place, qui nous donne l'opportunité aujourd'hui d'exprimer nos craintes et de faire valoir les répercussions importantes que cette nouvelle phase des travaux aura à nouveau sur le quotidien des personnes âgées et la quiétude de notre milieu de vie.

Hydro-Québec pourra compter sur l'implication, lorsque cela sera nécessaire, des équipes de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, des Résidences Le 1615 - Le 1625 et du Havre des quatre temps, pour que le projet se déroule dans des conditions optimales, tout en tenant les aînés informés autant que possible, de l'état d'avancement des travaux.

Je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous porterez à notre mémoire et aux préoccupations soulevées, mais aussi aux recommandations proposées, pour tenter autant que possible, de minimiser les désagréments qui seront causés.



Nicole Ouellet

Présidente du conseil d'administration

En copie conforme :

Jean Girouard - Président du conseil d'administration, Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Nicole Richer - Présidente du conseil d'administration, Havre des quatre temps

Nouha Ben Gaied - Directrice générale, Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Joël Boulay - Directeur général, Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Processus de consultation

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Qui sommes-nous?

Depuis le début de ses activités en 1967, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay a pour mission de contribuer au bien vieillir au Québec, une mission d'autant plus essentielle de par le vieillissement accéléré de la population québécoise. Notre engagement envers le bien vieillir nous a amené à développer un pôle d'innovation, Présâges, ainsi que le Quartier des générations, un pôle d'habitation situé dans le quartier Ahuntsic de Montréal, aux abords de la Rivière des prairies. Ouvert sur la communauté et où la mixité des âges prend toute sa place, le Quartier des générations inclut :

- La Résidence Berthiaume-Du Tremblay, un CHSLD privé conventionné accueillant 198 résidents et près de 500 employés. La Résidence opère aussi un Centre de jour offrant des services à près de 300 usagers par semaine;
- Les Résidences Le 1615 – Le 1625, une résidence privée pour 68 aînés autonomes ou semi-autonomes ;
- Le Havre des quatre temps, un OSBL d'habitation dans lequel demeurent 45 locataires aînés autonomes.

Ce milieu de vie unique à Montréal permet à plus de 600 aînés et leurs familles de cohabiter, de s'entraider et de partager des activités et des intérêts communs, dans un environnement sécuritaire et bienveillant.

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay et ses initiatives situées au Quartier des générations accueillent favorablement la phase 2 des travaux de réfection du mur de soutènement situé à l'arrière de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay ainsi que sur le terrain qu'elle détient à l'arrière du CHSLD Laurendeau, des travaux souhaités depuis la fin de la phase 1 finalisée en 2018-2019.

Bien que des améliorations soient nécessaires aux travaux d'enrochement réalisés lors de la phase 1 pour permettre aux aînés résidents, locataires, à leurs familles de profiter pleinement de la rivière, il nous apparaît important de profiter des consultations publiques organisées à cet effet pour sensibiliser les équipes d'Hydro-Québec à l'impact que de tels travaux auront sur notre milieu de vie, et ce, durant la durée des travaux.

Historique du projet

Le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard fait partie de l'aménagement hydroélectrique Rivière-des-Prairies et a été construit en même temps que ce dernier en

1929. Le mur de soutènement est essentiel pour soutenir et protéger les berges, mais surtout pour prévenir et empêcher tout risque d'inondation des basses terres. À la suite d'une étude de stabilité de l'ensemble du mur de soutènement sur une distance de 1.3km, plusieurs sections du mur de soutènement présentaient des anomalies qui mettaient en péril la structure du mur et qui nécessitaient des travaux prioritaires. En réalisant ces travaux d'immobilisation, Hydro-Québec souhaitait par la même occasion donner une durée de vie utile additionnelle au mur de soutènement, soit au minimum de 35 ans sur la totalité du corps du mur de soutènement dans son ensemble.

En 2018, Hydro-Québec procédait à des travaux sur une distance de 570m, dans les trois secteurs prioritaires du mur qui présentent un risque de basculement ou de transition entre l'enrochement de masse et le perré.

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay, et plus précisément la Résidence Berthiaume-Du Tremblay et les Résidences Le 1615 - Le 1625 ont été particulièrement affectées par les travaux, puisqu'une partie de ces derniers se déroulaient directement sur notre terrain, avec ce que cela a pu générer en termes de désagréments pour les résidents et les locataires.

Les travaux devaient se terminer en 2019, avec la mise en place d'un remblai d'enrochement à l'amont du mur de béton afin de le stabiliser, de le protéger et d'assurer la pérennité de l'ouvrage. Le remblai devait résister aux poussées des terres et à la pression hydrostatique appliquées sur le mur par les sols et l'eau en aval grâce à de l'enrochement, alors que le talus exposé est protégé contre l'érosion du vent, des vagues et des glaces par un perré.

Face à l'urgence d'agir pour empêcher des risques d'inondation et d'affaissement du mur, les travaux ont dû être réalisés en limitant les consultations publiques et citoyennes qui auraient pu assurer l'acceptabilité sociale, surtout que plusieurs arbres ont dû être abattus durant les travaux.

Le résultat final était cependant non satisfaisant aux yeux de tous, en raison d'un enrochement beaucoup trop élevé, qui bien que sécuritaire, ne répondait pas à l'objectif de maintenir la rivière visible de tous.

La rivière est un attrait considérable pour notre clientèle, qui lui confère non seulement un accès privilégié à un cours d'eau et à la nature, mais qui pour les personnes en perte d'autonomie procure calme et sérénité.

Nous sommes bien conscients que des décisions ont dû être prises dans les circonstances et nous profitons de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance envers l'équipe d'Hydro-Québec qui pendant toute la période des travaux, a été à l'écoute de nos appréhensions et craintes pour minimiser l'impact sur la quiétude de notre milieu de vie et plus particulièrement, celle des aînés les plus vulnérables. La collaboration s'est aussi poursuivie à la suite des travaux d'enrochement, puisque Hydro-Québec a assuré l'aménagement des sentiers aux abords de la rivière, que ce soit en termes de mobilier urbain

ou de paysagement arboricole, grâce au soutien et à l'étroite collaboration avec Marie-B Pasquier, architecte paysager.

La phase 2 du projet et son impact sur notre milieu

La phase 2 du projet s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2018-2019 avec cette fois-ci la réfection, avec une technique de stabilisation par remblai en paliers, de trois sections du mur de soutènement sur une distance de 730m, aux abords du parc Louis-Hébert, situé en amont du terrain de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, de la résidence Ignace-Bourget et de l'église de La Visitation situés en aval.

Tel que mentionné précédemment, les travaux visant à modifier l'enrochement situé à l'arrière de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay sont indispensables afin de redonner accès à la Rivière. La phase 2 nous apparaît comme une opportunité pour rectifier les manquements à la phase 1 et proposer un aménagement sécuritaire, durable, accepté de tous, tout en limitant l'impact sur la faune et la flore et les vestiges archéologiques le cas échéant.

Dans ce contexte, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, les Résidences Le 1615 – Le 1625 et le Havre des quatre temps sont favorables à la tenue de tels travaux. Il nous apparaît indispensable, dans ce contexte, que plusieurs considérations soient prises en compte dans la planification des travaux, qui auront à nouveau un impact majeur sur la quiétude de notre milieu de vie.

La clientèle du Quartier des générations est constituée essentiellement de personnes âgées, dont certaines sont vulnérables ou en perte d'autonomie. Le bruit constant, la présence de particules dans l'air, l'augmentation des gaz à effet de serre, les vibrations potentielles causées par les travaux dans la rivière, auront nécessairement des conséquences négatives sur leur qualité de vie et inévitablement leur quotidien.

Les travaux auront aussi un impact sur la mobilité des aînés, réduisant ainsi leurs déplacements extérieurs, avec ce que cela peut avoir comme conséquence sur leur déconditionnement. Les capacités motrices de plusieurs personnes âgées ne leur permettent pas de faire des marches sur de longues distances, alors que les personnes à mobilité réduite se verront privées des sentiers qu'elles affectionnent particulièrement.

La Résidence Berthiaume-Du Tremblay, et plus particulièrement le Centre de jour, entretiennent des relations privilégiées avec des centres de la petite enfance avoisinants, que ce soit pour organiser des activités conjointes ou tout simplement pour offrir aux petits enfants un espace de jeu sécuritaire, encadré, en pleine nature. Les travaux prévus remettront certainement en cause cet équilibre et cette relation partenariale.

L'utilisation du territoire par de la machinerie et des camions lourds pourrait endommager les sentiers et l'aménagement paysager actuel, en plus de devoir déplacer l'ensemble des

éléments de l'aménagement mobilier urbain (bancs, balançoire). Nous sollicitons donc la contribution future d'Hydro-Québec pour s'assurer que ces éléments soient remis en état, voire même bonifier à la fin des travaux pour compenser pour les inconvénients causés.

La sécurité des résidents, des usagers, des locataires et des membres de leurs familles est notre priorité. C'est dans cette optique qu'une barrière est aménagée aux abords de la rivière. Cette dernière sera certainement endommagée durant la période des travaux, afin d'accéder au site. Nous sollicitons également la contribution future d'Hydro-Québec pour s'assurer qu'elle soit remise en état à la fin des travaux.

Les travaux, ainsi que la présence d'un nombre important de travailleurs sur notre territoire, entraîneront certainement une réduction du nombre de places de stationnement disponibles aux abords de la rivière, tant pour les employés que les résidents. Alors que les visiteurs bénéficient de la gratuité du stationnement, des mesures compensatoires seront nécessaires pour les employés.

Face à ces différents constats, la Fondation et ses initiatives du Quartier des générations souhaitent qu'une séance d'informations dédiée soit organisée pour l'ensemble du personnel, les aînés résidents, locataires, usagers et les membres des familles pour présenter le projet dans la durée, les impacts sociaux et environnementaux à envisagés et répondre à leurs questions et leurs craintes. Des infographies et une communication régulière seraient appréciées, pour informer continuellement les aînés de l'état d'avancement des travaux, en plus d'une communication plus détaillée effectuée auprès des dirigeants de la Fondation et des initiatives.

Conclusion

La Fondation tient à réitérer son soutien au projet tel que déposé, étant donné les améliorations qui seront apportées, non seulement en termes de sécurité, mais aussi d'accès à la Rivière. Soyez assuré de notre collaboration pleine et entière tout au long du déroulement du projet, qui à terme, bénéficiera largement aux aînés, résidents, locataires, à leurs familles et la communauté dans sa globalité.